

## Prédication donnée à l'Oratoire du Louvre, le 8 mars 2026, par le pasteur Philipoussi, sur le texte biblique Jean 8, 1-11 « Celle qui n'avait pas le droit »

Un phénomène que personne pendant longtemps n'a pu ou voulu voir. Il n'y avait pas de nom pour désigner la situation générale des femmes. Il n'y avait qu'un contexte: la domesticité et son corollaire, la domestication, ou plutôt la chaîne de domestication. Quand, sous la poussée de certaines femmes, il est finalement devenu indispensable de vouloir mettre les droits des femmes au même niveau que celui des hommes, comme un jour il a semblé indispensable de supprimer l'esclavage, ou d'abolir les tortures publiques, ce début de production de justice a eu bien du mal à toujours du mal à pénétrer la sphère domestique et qui est donc restée jusqu'à très récemment une zone de presque non-droit.

Une zone, qu'il a fallu, par la loi, assainir, par la force de la loi, par la légalisation du divorce, par le droit à la contraception et à l'avortement, par l'interdiction des châtiments corporels sur les enfants, par la possibilité récente de nommer le crime de viol et d'appliquer les règles de consentement y compris dans la sphère conjugale, par l'abrogation en 1975 de cet article du code de Napoléon qui stipulait : « *Dans le cas de l'adultère, prévu par l'article 336, le meurtre commis par l'époux sur son épouse, ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable* » et par beaucoup d'autres éléments qui s'enchaînent par exemple l'autorisation en février 1966, donc il y a à peine 60 ans, pour la femme mariée d'avoir un compte bancaire sans l'autorisation de son mari, puisqu'elle était, selon les termes du droit de l'époque considérée comme une « incapable majeure ». Le jour où je me suis aperçu que ma propre mère était considérée comme une incapable majeure l'année de ma naissance m'a troublé. Et le saviez-vous ? La notion de « devoir conjugal » est toujours valide en France, pour l'instant, la proposition de la suppression de cette notion n'a été adoptée qu'en première lecture à l'assemblée nationale, en janvier de cette année.

Puis, devant le phénomène du fraîchement nommé révélé « féminicide », et au vu de sa fréquence, on a pu enfin commencer à examiner la chaîne des abus qui pouvaient conduire à l'assassinat par les hommes de leur conjointe ou ex conjointe. Dans cet angle mort qui était « le foyer » on a d'abord remarqué qu'il existait ce qu'on a appelé de l'emprise, qui auparavant aurait été considérée comme normale, puisqu'on jugeait normal qu'une personne soit entièrement dépendante physiquement et économiquement d'une autre personne, mais ce mot n'étant pas satisfaisant, on parle désormais de « contrôle coercitif », de l'homme sur la femme, une notion qui va bientôt probablement entrer dans la loi; ce qui ne détruira sûrement pas le concept de famille, mais celle-ci ne pourra bientôt plus du tout se revendiquer d'une prétendue extra territorialité morale ou juridique, malgré les vents contraires qui ont par exemple poussé une candidate à la municipale d'une grande ville de France à vanter les mérites de la triade « travail, famille, patrie ».

Cela ne fait pas si longtemps que ça que les droits des femmes existent, mais aussi des enfants, il ne faut jamais l'oublier. C'est pour cela qu'aujourd'hui, j'ai choisi un récit à propos d'une femme, une histoire qui date de plus de 2000 ans mais dont on pourrait découvrir le spectaculaire avant gardisme. Un texte qui vient d'une époque où ce contrôle coercitif, à propos des femmes entre autres, était généralisé. Un texte qui parle d'un féminicide potentiel.

Aujourd'hui nous avons le récit de dit « la femme adultère ». Je l'ai déjà dit ici, mais par allusion mais aujourd'hui j'insiste: ce titre « la femme adultère » inventé par les éditeurs de la Bible est un lapsus. Quand nous employons ce titre, nous faisons parti des gens qui traînent cette femme devant Jésus. Voilà une femme adultère ! Qu'en penses-tu ? Beaucoup d'exégètes ont finement remarqué que les conditions légales pour déterminer l'adultère n'étaient pas réunies, j'y reviendrai, mais ce n'est pas le problème. Le problème est que le titre de ce passage est une condamnation,

une sentence. À vous de trouver le bon titre de ce texte célèbre, probablement composé par l'auteur de l'évangile de Luc mais qui s'est retrouvé, malgré le fait que son style y détonne, dans l'évangile de Jean.

Pourquoi avons-nous besoin de ce récit ? Pourquoi en aurions-nous particulièrement besoin, ces temps-ci ? Parce que c'est un récit éducatif. Cet aspect sera la ligne majeure de cette prédication.

Voici une réponse détaillée, que je vous livre, dans un mouvement qui est celui d'une tentative de sortie. D'une sortie de la meute - n'importe quelle meute; la meute de ceux qui disent, de ceux qui savent, de ceux qui parlent, se protègent ou se mentent; dans un mouvement de sortir de cette meute pour éprouver un peu de vérité, sur ce récit, sur soi-même, et aussi sur celle-ci.

Une femme que des hommes traînent.

Les commentaires, les prédicateurs, tout le monde dit: que ceux qui traînent cette femme veulent en découdre avec Jésus, pour le piéger sur l'interprétation de la loi.

Mais si on se focalise sur le litige, on oublie la femme. Cette personne humaine qui est une femme. Comme s'il ne s'agissait que d'un débat entre hommes, dont la femme ne serait qu'un prétexte.

Il faut donc déjà sortir de la meute des commentaires et de leur officielle justesse.

De fait, cette femme est l'oubliée des commentaires. C'est un paradoxe fascinant.

Elle n'est plus qu'une fonction narrative. On pourrait rétorquer: en quoi est-ce un problème? Nous avons un récit, il y a des personnages. Tous les personnages d'un récit ont des fonctions narratives.

Certes. Mais je ne veux pas considérer le travail d'une exégète comme celui d'une autopsie, comme un travail à effectuer sur un corps mort.

Je m'explique. Bien sûr, d'abord, un récit se présente d'abord comme une liste de signes à déchiffrer. Comme un coffre verrouillé qui contiendrait du « sens ».

Mais je ne peux ni ne veux m'empêcher de voir aussi à travers lui du vivant. Sinon, je ne serai pas là, sur une chaire consacrée à la parole d'un Dieu *vivant*. Et à travers ce récit-là, je ne peux pas m'empêcher de penser à ce qui arrive à cette femme, et aussi à la réalité de qu'elle risque, à la réalité d'une lapidation, d'un féminicide à ciel ouvert d'une femme qui n'aurait pas pu être ou rester domestiquée.

C'est pourquoi je veux m'extraire de la tentation de ne voir dans cette femme qu'une fonction de tiers-passant d'une problématique. De ne voir en elle qu'un prétexte pour piéger Jésus ou de ne voir en elle que le faire valoir d'un Jésus, super héros qui fait face à toutes les situations.

Alors déjà, dans le processus de m'extraire de la meute, j'apprends à ne pas tomber dans le piège tendu dans ce récit et par ce récit qui évoque une femme piégée et un Jésus qu'on veut piéger. Contre la barrière des a priori, je refuse de voir d'abord le piège pour Jésus et je m'obstine à voir le vrai piège mortel dans lequel a été plongé cette femme, et dans lequel, moi aussi, dans une moindre mesure, j'ai failli tomber, en m'associant à la meute de ceux qui ne voient pas son piège à elle.

J'aperçois donc la femme, enfin. Encore une femme vacante, ouverte à l'interprétation, objet plus que sujet, soumise à la dérive des interprétations.

Or, peut-être qu'à l'origine de ce récit, il y eut une femme terrifiée. À cause de l'happy end que je connaissais d'avance, que tout le monde connaît depuis 2000 ans, j'avais oublié qu'à l'origine il y eut sans doute une femme terrifiée.

Elle n'est pas une femme de papier, pas une femme vacante, pas une femme prétexte, pas un faire valoir de Jésus.

Dans mon commentaire, elle doit devenir une personne. Et cette personne, c'est une femme et cette femme est poussée par des hommes devant un autre homme.

Prédicateur dans ta vie quotidienne toi aussi, tu dois transformer des fonctions narratives en personnes vivantes. Sinon tu restes dans la procédure. Et dans la meute de tes confrères qui disent.

Il n'y a plus ni homme ni femme dit Paul. Certes. Bravo.

Admirable leçon universaliste. Idéal sublime. Mais voilà, ici, il y a encore des hommes, qui jouent au moyen d'une femme. Ils jouent. Et ils sentent justifiés mais leur justification, c'est du vent - et il y a une femme.

Et il y a moi, commentateur aléatoirement masculin, qui ait failli entrer dans le jeu - avec mes formules lapidaires toutes prêtes - en oubliant combien cette femme-là me fait penser à ces innombrables femmes meurtries par des lois obscènes et leurs applications pré-textuelles; ces femmes qui sont des femmes et pas des femmes de papiers de reportage, pas des femmes en gros, pas des femmes symboles, pas des femmes prétextes à mon émotion. Des vraies femmes qui souffrent et tombent parfois avec leurs enfants dans les bras, qui tombent sous les coups, avec ou sans ma pensée, avec ou sans mon émotion.

Et puis, maintenant que je me suis ébroué de tous ces commentaires formels, y compris celui du narrateur de ce texte (*Ils disaient cela pour le mettre à l'épreuve*) qui faisaient de cette femme une sorte de vide fonctionnel, maintenant que j'ai tenté de la voir, elle, comme si elle était vraie, et puisque de toute façon, elle a été vraie, elle « est » vraie, même si ce n'est pas « elle »; je dois faire un effort supplémentaire, pour aller voir ces hommes, et aller voir leur vérité. Leur stupide vérité.

Ils ne sont pas que des plaideurs, des procureurs, des débatteurs, des scribes et des pharisiens. Ils sont ceux qui sont poussés par la force de leur justification à trainer ainsi cette femme. Ils n'ont ainsi plus de honte, plus de barrière, plus de surmoi, plus de peur. Ces hommes me font penser à tous ces hommes, comme moi. Ces innombrables hommes-là, qui peuplent notre actualité, qui ont toutes leurs justifications pour condamner, lapider, massacrer, violer, bombarder. Eux en revanche, j'ai du mal à les distinguer. Si cette femme est unique, eux, ils sont meute.

J'ai donc besoin de ce récit. Pourquoi ? Pour apprendre à voir. Voir le réel. Voir le jeu de dupes. Voir au-delà du débat de savoir si Jésus est oui ou non respectueux de la loi du Lévitique ou du Deutéronome qui dit "qu'il faut lapider celles qui sont ça", voir littéralement au-delà de ce problème de théologiens et de légistes- puisqu'il faut le dire en 2026: la loi, ici, de base est obscène. Point. La discussion, de savoir s'il faut lapider quelqu'un pris en flagrant délit d'adultère n'a même pas à se produire, y compris dans notre raisonnement, y compris dans le raisonnement des commentateurs qui relèvent "qu'ici la procédure n'est pas respectée". Et alors ? Ce droit n'est ici qu'un prétexte pour ne pas voir ce qui se passe en réalité, n'est qu'un prétexte nécessaire à la pulsion de meurtre sans séquelle.

D'ailleurs, dans ce récit magnifique, la discussion n'aura pas lieu. Au delà de ces problèmes de droit : il y a : la faiblesse numérique d'une femme face à plusieurs hommes. Il y a une femme qui n'a pas le droit. Il y a : le plaisir de la force. Il y a : forcément le goût anticipé du sang et de la cruauté, personne ne lapide sans goût pour le faire, ce goût particulier qui explique tellement de choses. Il y a : la justification du meurtre. Il y a aussi la peur de la sexualité. Et si elle avait été réellement adultère? Et bien sûr, il y a ce goût ambivalent de la pureté.

Je veux m'approcher du réel le plus possible. Il y a une femme. Et il y a des hommes qui ont trouvé un prétexte pour la mettre à mort. Prétexte auxquels ils croient peut-être, même s'ils ne s'avoueraient jamais rien de ce qui les motivent. Le chemin pour sortir de la meute est de ne pas y croire du tout avec eux.

Pour cela, il fallait laisser vivre les personnages, il fallait les sortir de leur gangue de papier, comme si c'était nous. D'un côté

ou de l'autre.

Jésus, qui n'entrera pas dans le débat obscène, n'a ici qu'un seul problème.

Le problème de Jésus est tout simplement d'éviter qu'un meurtre devienne légal.

J'ai déjà dit ici que le procédé qu'il emploie n'est absolument pas une méthode utile.

Se taire, se baisser, écrire sur de la terre - dire: que celui qui n'a jamais péché lui jette le premier une pierre - n'est pas une méthode utilisable par tous ceux qui voudraient tenter de briser l'élan d'une violence qui se draperait dans le droit mais qui serait en réalité pulsionnelle. Si Jésus brise l'élan meurtrier, c'est parce qu'évidemment, son autorité est considérable, exceptionnelle. Et son autorité vient aussi de tout le peuple qui l'a suivi avant que ne surgissent ces scribes et ces pharisiens trainant cette femme. Un peuple qui pourrait devenir menaçant. Un peuple qui pourrait tout aussi bien lapider ces scribes et ces pharisiens, ce qui ne servirait à rien, ce qui reviendrait au même.

Pourquoi ces paroles et ces actes figurent-ils dans ce récit?

Alors qu'il est évident qu'ils n'auraient à eux seuls rien pu empêcher?

Ces actes, ces paroles inscrits dans un texte sont d'abord destinés à chacun de nous, lecteurs. Ces gestes, ces paroles nous interrompent.

Devant les autres, avec les autres, en meute, nous pouvions mentir, nous mentir très facilement, et dans cette foule, dans ce cirque, dans cette mise en scène sacrificielle, évidemment que quelqu'un d'entre nous aurait lancé le premier une pierre et puis, peut-être, qui sait, nous aurions tous suivi. Nous l'aurions peut-être fait, si nous ne nous étions pas, au préalable, entraînés. Entraînés par le spectacle d'un simple récit où l'action est suspendue en plein milieu.

Et ces textes des évangiles, existent, non pas pour apprendre quelque chose sur Jésus, mais pour l'entraînement des disciples: pour permettre aux militants de l'évangile d'avoir un coup d'avance. Pour qu'ils soient prêts, quand le plaisir envoûtant de la meute arrivera, à suspendre leur mouvement. Pour qu'ils soient prêts à se baisser un court instant pour reprendre leur souffle et réfléchir, prêt à se demander s'ils iraient lancer le premier la pierre sans aucun risque d'être condamnés pour cela. Le disciple du Christ n'est pas celui qui ira lapider qui que ce soit, aucune meute ne pourra le justifier.

Il s'agit donc d'entrer dans ce récit vivant, puis de réussir à sortir de la meute de toutes ces voix qui nous peuplent, de toutes nos justifications qui nous protègent.

Ce récit est là pour nous aider à avoir mentalement fait cette expérience d'être obligés par cette parole de Jésus que celui qui n'a jamais péché, de nous retrouver face à nous mêmes, éventuellement avec une pierre à la main, et de considérer notre propre situation pour voir la réalité obscène de cette mise en scène nous éviter la dérive de finir par devenir un jour un des acteurs de la possibilité alternative de ce récit.

*Personne ne me regarde. Personne ne me jugera.*

Ainsi se préparait, avec ce genre de récit, le disciple du Christ.

Pour qu'il puisse se dire :

Je ne suis pas si pur, finalement, je vais regarder le visage de cette femme, pécheresse ou non qu'importe, le problème n'est pas sa situation mais la loi qui la condamnerait. En regardant cette femme, je vais peut-être pouvoir être sauvé de moi-même.

Le lecteur, venu de la meute est maintenant amené à la place de Jésus et parle à cette femme.

Où sont ils tous ?

C'est vrai, où est-elle, ma meute obscène qui m'aurait permis d'avoir le droit ?

La meute est partie.

Je suis Face à face. Vis à vis. Cette femme n'était pas un prétexte, c'était un être humain. Et moi aussi. Qui t'a condamné ?

Personne.

Moi aussi, je ne me condamne pas. AMEN